



## En 2018, les contrats aidés chutent, les autres emplois publics augmentent

**F**in 2018, 5,6 millions de salariés travaillent dans la fonction publique en France. Après une quasi-stabilité en 2017, les effectifs baissent de 21 800 en 2018 (soit - 0,4 %) principalement en raison d'une nouvelle chute du nombre des contrats aidés. Bien que l'ampleur diffère selon les versants de la fonction publique, tous sont concernés.

Hors emplois aidés, les effectifs augmentent de 38 200 (soit + 0,7 %). De fait, les contrats aidés sont en grande partie remplacés par des emplois de contractuels et les agents employés sous ce statut sont de plus en plus nombreux (+ 52 800 soit + 5,2 %). En particulier, 33 100 bénéficiaires d'un contrat aidé fin 2017 ont été recrutés comme contractuels en 2018.

Les mouvements d'entrées-sorties sont principalement le fait des contractuels qui ont des contrats courts. Le solde, déjà négatif en 2017, entre les entrées et les sorties se creuse. Cette évolution est principalement imputable aux fonctionnaires et bénéficiaires de contrats aidés. À l'inverse, le solde positif des contractuels s'accroît entre 2017 et 2018. Les interruptions temporaires d'activité augmentent légèrement et les postes de courte durée sont stables depuis 2017.

Nathalie Donzeau (division Exploitation des fichiers administratifs sur l'emploi et les revenus, Insee) ;  
Amadou Ba, Yannig Pons (Sous-direction des Études statistiques et des systèmes d'information, DGAFP)

En France, au 31 décembre 2018, la fonction publique emploie 5,6 millions d'agents, dont 78 800 bénéficiaires de contrats aidés (figure 1). Entre 2017 et 2018, le nombre d'agents baisse de 21 800 (soit - 0,4 %) après avoir été quasiment stable l'année précédente (- 0,1 %).

Quel que soit le versant de la fonction publique considéré, le nombre de contrats aidés continue de chuter en 2018 ; cela représente 60 000 bénéficiaires de moins sur l'ensemble de la fonction publique (soit - 43,2 %). Hors contrats aidés, les effectifs de la fonction publique augmentent de

38 200 (soit + 0,7 %), quasiment au même rythme qu'en 2017 (+ 0,8 %).

**Dans la FPE, la baisse des contrats aidés et la hausse des emplois hors contrats aidés se compensent**

Dans la fonction publique de l'État (FPE), les effectifs reculent de 3 600 en 2018 (soit - 0,1 %), après une stabilité en 2017. L'emploi augmente dans les ministères (+ 14 000, soit + 0,7 %) et baisse dans les établissements publics à caractère administratif (EPA, - 17 500, soit - 3,2 %) sous l'effet de la chute des contrats aidés (- 22 000, soit - 40,3 %). Comme les années précédentes, l'emploi progresse au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (+ 14 800, soit + 1,4 %). Cela résulte notamment, comme en 2017, du transfert d'effectifs des bénéficiaires de contrats aidés des établissements publics locaux d'enseignement vers le ministère en tant que contractuels pour l'accompagnement d'élèves en situation de handicap

### 1 Effectifs par versant de la fonction publique et évolution

	2017		2018		Évolution 17/18 (en %)	
	Y compris contrats aidés	Hors contrats aidés	Y compris contrats aidés	Hors contrats aidés	Y compris contrats aidés	Hors contrats aidés
<b>Effectif au 31 décembre<sup>1</sup> (en milliers)</b>						
Fonction publique de l'État (FPE)	2 507,1	2 450,2	2 503,5	2 470,3	- 0,1	0,8
Fonction publique territoriale (FPT)	1 970,0	1 902,2	1 954,0	1 915,4	- 0,8	0,7
Fonction publique hospitalière (FPH)	1 187,7	1 173,4	1 185,5	1 178,4	- 0,2	0,4
<b>Ensemble</b>	<b>5 664,7</b>	<b>5 525,9</b>	<b>5 643,0</b>	<b>5 564,1</b>	<b>- 0,4</b>	<b>0,7</b>
<b>Volume de travail en équivalent temps plein<sup>2</sup> (en milliers)</b>						
Fonction publique de l'État (FPE)	2 382,5	2 336,5	2 377,6	2 351,1	- 0,2	0,6
Fonction publique territoriale (FPT)	1 837,6	1 770,9	1 822,7	1 787,7	- 0,8	0,9
Fonction publique hospitalière (FPH)	1 109,6	1 094,7	1 107,4	1 100,6	- 0,2	0,5
<b>Ensemble</b>	<b>5 329,6</b>	<b>5 202,1</b>	<b>5 307,7</b>	<b>5 239,5</b>	<b>- 0,4</b>	<b>0,7</b>

1. Postes principaux au 31 décembre.

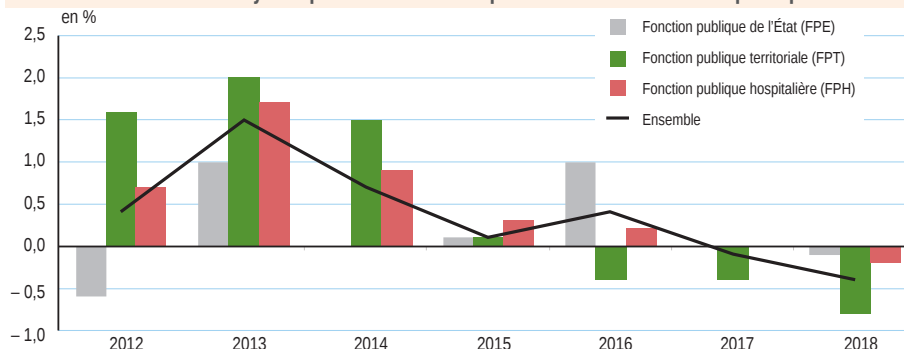
2. Tout poste actif dans l'année.

Lecture : les effectifs de la FPE, y compris bénéficiaires de contrats aidés, s'élèvent à 2 503 500 fin 2018 et sont en recul de 0,1 %.

Champ : France hors Mayotte.

Source : Insee, Siasp.

## 2 Évolution des effectifs y compris contrats aidés par versant de la fonction publique



Lecture : entre fin 2017 et fin 2018, les effectifs de la fonction publique ont baissé de 0,4 % ; ils ont diminué de 0,8 % dans la FPT.  
Champ : postes principaux au 31 décembre, y compris contrats aidés, France hors Mayotte.  
Source : Insee, Siasp.

(AESH). L'emploi croît également au ministère de la Justice (+ 1 800) avec la poursuite du recrutement de surveillants pénitentiaires. En revanche, la baisse se poursuit dans les ministères économiques et financiers (- 2 200) et de l'Écologie (- 1 100).

Dans les EPA, outre la baisse évoquée dans les établissements secondaires de l'éducation imputable au transfert des AESH au ministère de l'Éducation nationale, les établissements rattachés aux ministères sociaux marquent une diminution notable (- 2 100), particulièrement Pôle emploi.

### La baisse des effectifs y compris contrats aidés se poursuit dans la FPT

Dans la fonction publique territoriale (FPT), les effectifs diminuent en 2018 de 16 000, soit de façon plus marquée que les années précédentes (- 0,8 % après - 0,4 % en 2017 et 2016). Cette baisse est entraînée par la disparition de 29 200 postes de contrats aidés (- 43,0 % après - 25,8 % en 2017) qui, en 2018 comme en 2017, n'est compensée qu'en partie par une augmentation du nombre de contractuels. Parmi les nouveaux contractuels, 11 700 étaient bénéficiaires d'un contrat aidé fin 2017. Ainsi, hors contrats aidés, l'emploi augmente de 13 200 (+ 0,7 %).

La baisse est la plus forte dans le secteur communal (- 16 500, soit - 1,1 %) et en particulier dans les organismes communaux (- 2,1 %). Cette baisse poursuit le mouvement amorcé en 2016 de transfert des communes vers des structures intercommunales. En effet, 11 000 agents employés fin 2017 dans des communes et des établissements communaux travaillent dans une structure intercommunale en 2018, notamment à Orléans, Cholet, Évreux et Metz. En contrepartie, l'emploi croît nettement dans les établissements intercommunaux (+ 2,2 %), quoique de façon moins dynamique qu'en 2017 (+ 4,2 %).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, les départements de Corse-du-Sud, de Haute-Corse et la collectivité territoriale de Corse ont laissé place à une collectivité territoriale unique, classée parmi

les régions. À périmètre constant, l'emploi continue de baisser, au même rythme qu'en 2017 dans les structures départementales (- 0,8 %), et accélère dans les structures régionales (+ 2,9 %, après + 1,8 %).

Hors contrats aidés, l'emploi ne baisse que dans les organismes communaux (- 0,3 %).

### L'emploi se replie légèrement dans la FPH du fait de la baisse des contrats aidés

Dans la fonction publique hospitalière (FPH), les effectifs baissent de 2 200 (- 0,2 %) après une stabilisation en 2017 et une hausse ininterrompue d'au moins 20 ans (*figure 2*). Comme dans les autres versants, le nombre de contrats aidés chute (- 7 200, soit - 50,7 %). Parmi les agents en contrat aidé dans la FPH en 2017, 4 200 y sont devenus contractuels. Ainsi, hors contrats aidés, l'emploi augmente de 5 000 (+ 0,4 %). En tenant compte des contrats aidés, les effectifs baissent de 0,3 % dans les hôpitaux mais augmentent de 0,3 % dans les établissements médico-sociaux, à un rythme toutefois moins soutenu que les années précédentes (+ 1,3 % en 2017 et + 2,1 % en 2016).

### Le volume d'emploi baisse

En volume annuel de travail, en 2018, la fonction publique emploie 5,3 millions d'équivalent temps plein (EQTP) y compris bénéficiaires de contrats aidés. Après une hausse ininterrompue depuis 2012, le volume d'emploi baisse en 2018 de 0,4 %, au même rythme que les effectifs. Hors emplois aidés, le volume d'emploi augmente de 0,7 % ; il progresse dans tous les versants, particulièrement dans la FPT (+ 0,9 %).

### Des agents contractuels en remplacement des contrats aidés

Près d'un tiers des agents publics ne sont pas **fonctionnaires**, cette part reste stable en 2018. Le nombre de fonctionnaires recule de 11 700, soit - 0,3 %, après - 0,2 % en 2017. En revanche, le nombre de

**contractuels** continue de nettement progresser (+ 52 800 après + 48 400 en 2017), en partie pour compenser la baisse du nombre de contrats aidés. C'est dans la FPH que ce mouvement est le plus marqué avec une baisse de 9 900 postes de fonctionnaires (- 1,2 %) tandis que le nombre de contractuels augmente plus fortement que dans les autres versants (+ 13 800 soit + 6,1 %).

Les agents de chacun des trois versants ont des profils très différents (*figure 3*). La FPE emploie majoritairement des agents de **catégorie A** (54,3 %), la proportion d'agents de **catégorie C** étant à l'inverse plus élevée dans la FPT (75,5 %) et la FPH (48,3 %). La tendance à la hausse des emplois de catégorie A se poursuit dans les trois versants : en 2018, leur part parmi l'ensemble des agents augmente (+ 0,6 point) et celle de ceux de catégorie C diminue (- 0,8 point). La part de la catégorie A augmente surtout dans la FPH (+ 1,8 point) tandis que la part des agents de **catégorie B** y baisse de 1,5 point. Ceci résulte notamment du passage en 2017 de catégorie B en catégorie A des rééducateurs (orthophoniste, orthoptiste, podologue, masseur-kinésithérapeute, psychomotricien) et manipulateurs d'électroradiologie médicale, dont le droit d'option se poursuit en début d'année 2018.

## 3 Caractéristiques des salariés par versant de la fonction publique en 2018

	FPE	FPT	FPH	Ensemble
Catégorie A	54,3	9,4	35,2	<b>34,7</b>
Catégorie B	23,8	14,3	16,5	<b>19,0</b>
Catégorie C	20,8	75,5	48,3	<b>45,5</b>
Indéterminée	1,1	0,8	0,0	<b>0,8</b>
15-24 ans	6,2	4,2	5,7	<b>5,4</b>
25-34 ans	20,0	14,9	25,5	<b>19,4</b>
35-49 ans	43,1	39,8	38,6	<b>41,0</b>
50 ans ou plus	30,8	41,1	30,2	<b>34,3</b>
Femmes	56,5	61,2	78,0	<b>62,6</b>
Temps partiel*	17,1	27,4	23,6	<b>22,0</b>

\* Inclut les temps non complets et incomplets.

Champ : postes principaux au 31 décembre, y compris contrats aidés, France hors Mayotte.

Source : Insee, Siasp.

### Une population toujours plus féminine

L'âge moyen des agents augmente de deux mois entre 2017 et 2018 pour s'établir à 43,4 ans. Dans les trois versants, la part de salariés appartenant aux classes d'âge de moins de 50 ans est en baisse tandis que ceux de 50 ans ou plus sont de plus en plus nombreux et représentent plus d'un tiers des agents.

Les femmes sont majoritaires dans les trois versants : elles occupent de 56,5 % des emplois dans la FPE à 78,0 % dans la FPH. Leur part dans l'ensemble de la fonction publique continue de croître légèrement en 2018 et atteint 62,6 %.

En 2018, la part des agents de la fonction publique à **temps partiel** ou **non complet**, recule de 0,4 point, à 22,0 %. Cette baisse concerne chacun des versants, elle est liée à la baisse du nombre de bénéficiaires de contrats aidés, plus souvent à temps partiel. Plus d'un quart des agents de la FPT sont à temps partiel contre un agent sur six dans la FPE. Plus de la moitié des agents à temps partiel travaillent au moins à 80 % (47,0 % dans la FPT, 47,8 % dans la FPE et 65,5 % dans la FPH).

### Le nombre de départs augmente fortement dans la FPT

En 2018, 476 800 agents civils (hors militaires), soit 8,9 % des présents au 31 décembre 2017, sont sortis de la fonction publique (figure 4). Comme en 2017, le nombre de **sortants** excède le nombre d'**entrants**. L'écart entre les sorties et les entrées se creuse même en 2018 : -28 200 après -11 400. En effet, le nombre de sortants augmente (+6 000) alors que celui des entrants baisse (-10 800). Cet accroissement du solde négatif des entrées-sorties est avant tout imputable au creusement du solde des fonctionnaires (-100 700 après -91 450) et des contrats

aidés (-24 800 après -17 300). La baisse totale du nombre de contrats aidés s'explique d'une part par ce solde négatif et d'autre part, par la contractualisation sous statut de droit public de 33 100 agents en contrats aidés présents fin 2017. Par ailleurs, plus encore qu'en 2017, les mouvements d'entrées et sorties d'agents civils concernent surtout les contractuels du fait de périodes d'emploi plus courtes avec une part importante de contrats à durée déterminée.

Dans chacun des trois versants, le solde entre les entrées et les sorties se détériore par rapport à 2017. En effet, ce solde déjà négatif en 2017 se creuse dans la FPE (hors militaires) et la FPT, et il devient négatif dans la FPH. Dans la FPE, les entrées diminuent légèrement plus vite que les sorties ce qui entraîne une légère détérioration du solde (-200). Dans la FPT, les entrées diminuent tandis que les sorties augmentent. Ainsi, à la faveur de ce double effet, le solde entre les entrées et les sorties passe de -7 600 en 2017 à -22 300 en 2018. Enfin dans la FPH, les entrées augmentent mais à un rythme moins soutenu que les sorties : le solde se détériore de 1 800 et s'établit en 2018 à -1 200. Dans chacun des trois versants, ces évolutions sont en partie portées

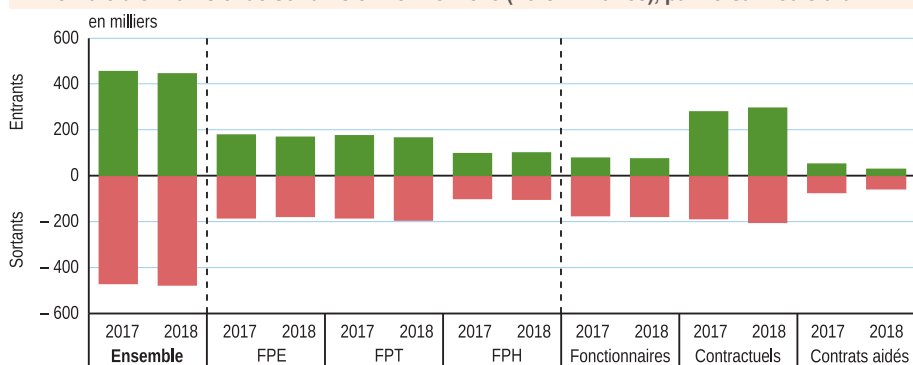
par les bénéficiaires de contrats aidés, pour lesquels entrées et sorties diminuent à un rythme soutenu et les soldes entre ces flux se détériorent nettement. Ils contribuent à diminuer le solde global de 1 200 dans la FPE, 200 dans la FPH et jusqu'à 6 200 dans la FPT. Dans la FPE, le solde entrées-sorties est négatif pour tous les statuts hors contractuels. Le déficit de fonctionnaires (-17 300) se réduit légèrement tandis que l'excédent des recrutements de contractuels se renforce de 2 700 emplois (+21 900) grâce à une augmentation des entrées plus dynamique que celle des sorties. Enfin, les entrées d'autres statuts diminuent tandis que leurs sorties augmentent avec le ralentissement des effets du plan de relance de l'apprentissage dans la FPE.

Dans la FPT, le solde entrées-sorties se détériore pour tous les statuts, mais de manière particulièrement marquée pour les fonctionnaires (-7 200). Pour ces derniers en effet, les entrées diminuent de 8,1 % et les sorties augmentent de 7,7 %, portant le solde à -48 100. Pour autant, la diminution des effectifs de fonctionnaires est beaucoup plus faible que ce solde, ce qui s'explique par des titularisations en cours d'année. Les entrées de contractuels augmentent moins que leurs sorties.

Dans la FPH, le solde des **autres statuts** (personnel médical) toujours positif (+1 900) se réduit, tandis que le solde particulièrement déficitaire des fonctionnaires et celui excédentaire des contractuels s'expliquent par une mobilité structurelle liée au mode de recrutement des personnels infirmiers : contractuels pendant leur stage puis titularisés (considérés non comme des entrées mais comme des « mobilités statutaires »). Le solde se détériore pour les fonctionnaires, pour lesquels les entrées baissent de 0,5 % et les sorties augmentent de 6,1 %, et s'améliore pour les contractuels. Toutefois, si le solde global de ces deux statuts se compense cette année, il se réduit par rapport à 2017.

Ainsi, au total, le **taux de rotation** du personnel civil (hors militaires) sur la base des entrées-sorties est de 8,7 %. Il augmente dans la FPT et la FPH et diminue dans la FPE, où il était déjà plus bas que dans les deux autres versants.

4 Nombre d'entrants et de sortants en 2017 et 2018 (hors militaires), par versant ou statut



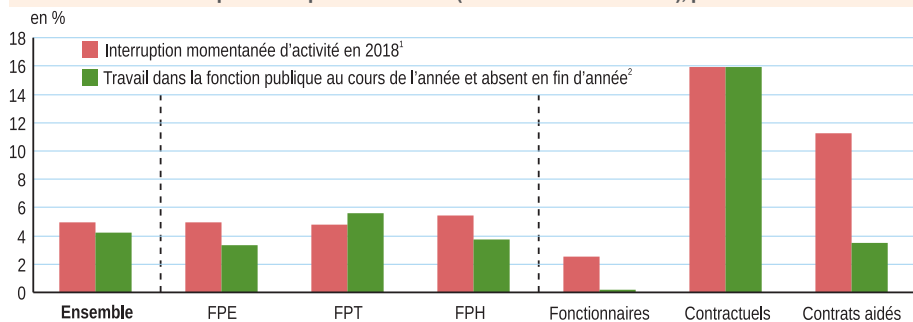
Note : seules les entrées et sorties de la fonction publique dans son ensemble sont prises en compte ici. Les entrées sont décrites par la situation au 31/12/2018 et les sorties par la situation au 31/12/17. Les transferts entre versants et statuts ne sont pas pris en compte. Par exemple, les 33 100 contrats aidés devenus contractuels en 2018 ne sont pris en compte ni dans les sorties de contrats aidés ni dans les entrées de contractuels.

Lecture : en 2018, 174 000 personnes sont entrées dans la fonction publique comme salariées de la FPE.

Champ : postes principaux (hors militaires) au 31 décembre que l'on peut suivre d'une année sur l'autre, y compris contrats aidés, France hors Mayotte.

Source : Insee, Siasp.

5 Part des salariés en poste une partie de l'année (hors entrants et sortants), par versant ou statut



1. Salariés décrits par le poste principal au 31 décembre 2018.

2. Salariés décrits par leur poste principal annuel ou, à défaut, par leur poste le plus long.

Lecture : en 2018, 4,9 % des salariés de la fonction publique présents fin 2017 et fin 2018 ont interrompu leur activité en cours d'année (congé parental, période entre deux contrats...).

Champ : postes principaux (hors militaires) au 31 décembre que l'on peut suivre d'une année sur l'autre, y compris contrats aidés, France hors Mayotte.

Source : Insee, Siasp.

### La part des agents présents dans la fonction publique seulement une partie de l'année est stable

En 2018, 240 000 agents civils (hors militaires) ont momentanément interrompu leur activité, soit 4,9 % de l'ensemble des personnes présentes fin 2017 et fin 2018 (figure 5), contre 4,4 % en 2017. Ces situations peuvent correspondre par exemple à un congé parental ou à une période entre deux contrats. Leur nombre augmente de 15 200 par rapport à 2017, soit +6,8 %. Ces interruptions durent en moyenne

un peu moins de trois mois. La proportion des agents ayant une interruption d'activité varie fortement selon le statut : 15,9 % des contractuels sont concernés contre 2,5 % des fonctionnaires. Elle est légèrement supérieure dans la FPH (5,4 %) que dans les autres versants.

Le nombre de salariés travaillant dans la fonction publique seulement une partie de l'année (et absents fin 2017 et fin 2018) est de 249 000, quasiment stable par rapport à 2017. Au total, 4,2 % des agents en activité dans la fonction publique au cours de l'année sont concernés. Il s'agit très majoritairement de contractuels (91 %). Cette situation concerne 15,9 % des contractuels, 5,2 % des internes, 3,7 % des médecins, 3,5 % des bénéficiaires de contrats aidés et 3,2 % des apprentis mais seulement 0,2 % des fonctionnaires. Cette part est plus élevée dans la FPT où la part des contractuels concernés atteint 21,0 %. En moyenne, la durée d'activité de ces salariés est, comme en 2017, de 3,4 mois. ■

## Sources

Le **système d'information sur les agents des services publics (Siasp)**, produit par l'Insee à partir de 2009, recense les données sur l'emploi et les rémunérations des agents des trois versants de la fonction publique (de l'État, territoriale et hospitalière). Le périmètre de la fonction publique recouvre les personnes morales et organismes soumis au droit administratif dans lesquels le recrutement est effectué sur la base du droit public. La détermination de chacun des versants s'appuie essentiellement sur la catégorie juridique de l'employeur. Les définitions, concepts et périmètres relatifs aux agents des trois versants de la fonction publique sont précisés dans la rubrique « Définitions, méthodes et qualité » sur [insee.fr](http://insee.fr).

Depuis les chiffres provisoires sur l'année 2018 publiés en décembre 2019 dans l'*Informations Rapides* n° 324, des corrections ont été apportées sur la FPT et la FPH. La baisse d'ensemble de l'emploi public est confirmée à -0,4 %.

Le **poste principal** au 31 décembre d'un agent est le poste actif et non annexe qu'il occupe à cette date (le plus rémunérateur s'il en occupe plusieurs). Un poste est actif s'il

donne lieu à une rémunération d'activité ; il est non annexe si cette rémunération et le volume de travail associé sont suffisants. Certains salariés présents fin décembre deux années consécutives peuvent connaître des interruptions en cours d'année. Ils sont caractérisés par leur poste principal au 31 décembre 2018. Les salariés occupant au moins un poste non annexe en cours d'année, mais qui ne sont pas en emploi au 31 décembre de chaque année, sont caractérisés par leur poste principal annuel.

Le champ de l'*Insee Première* est la France hors Mayotte.

## Définitions

L'**équivalent temps plein (EQTP)** indique le volume de travail en matière de nombre d'heures rapporté à une référence de nombre d'heures d'un temps plein et borné à 1. Un agent travaillant à temps plein toute l'année compte pour 1, les autres comptent au prorata de leur quotité de travail par rapport à un temps complet et de leur durée de poste sur l'année.

On distingue les salariés de la fonction publique par leur statut de fonctionnaire, contractuel, militaire (de carrière et sous contrat), bénéficiaire de contrat aidé ou « autre catégorie et statut ».

Un **fonctionnaire (ou titulaire)** est un agent civil ayant réussi un concours de la fonction publique ou devenu titulaire à l'issue d'un plan de titularisation. Dans certains cas, un agent peut être titularisé en catégorie C sans avoir passé de concours.

L'emploi des « **autres catégories et statuts** » relève de contrats particuliers non régis par les règles de droit commun des agents non titulaires *stricto sensu*. Cette catégorie recouvre principalement les enseignants d'établissements privés sous contrat et des ouvriers d'État dans la FPE, les assistants maternels dans la FPT, les médecins dans la FPH et les apprentis dans les trois versants.

Un **contractuel** est un agent civil de la fonction publique qui n'est ni fonctionnaire, ni bénéficiaire de contrat aidé, ni relevant d'« autres catégories et statuts ».

Les agents publics sont classés en trois catégories statutaires dites aussi catégories hiérarchiques, selon leur niveau de recrutement

et les fonctions qu'ils ont vocation à exercer : la **catégorie A** pour les fonctions d'études générales, de conception et de direction, la **catégorie B** pour les fonctions d'application et la **catégorie C** pour les tâches d'exécution. Dans cette étude, le **temps partiel** regroupe les postes à temps partiel proprement dits et les emplois à temps non complet et incomplet. Un **poste à temps partiel** est un emploi à temps complet sur lequel l'agent choisit de ne pas travailler à temps plein (i.e. d'avoir un temps de travail inférieur à la durée légale du travail ou à la durée conventionnelle). Un emploi à **temps non complet ou incomplet** est un emploi permanent pour lequel le temps de travail offert est inférieur à la durée légale du travail ou à la durée conventionnelle.

Les **entrants** dans la fonction publique une année « n » sont les agents en poste au 31 décembre n dans l'un des trois versants, mais absents au 31 décembre n-1. Symétriquement, les **sortants** sont les personnes occupant un poste au 31 décembre n-1 dans la fonction publique, mais pas au 31 décembre n.

Le **taux de rotation** est égal à la moyenne des taux d'entrée et de sortie, le taux d'entrée (respectivement de sortie) étant calculé comme le rapport entre le nombre d'entrants (respectivement de sortants) et le nombre moyen d'agents sur la période (ici moyenne des effectifs au 31/12/17 et 31/12/18). Taux de rotation = (entrants + sortants) / (effectifs fin 2017 + effectifs fin 2018).

## Pour en savoir plus

- « En 2018, la forte baisse des contrats aidés entraîne une légère diminution de l'emploi public », *Informations Rapides* n° 324, Insee, décembre 2019.
- Massis D., « En 2018, les effectifs dans la fonction publique territoriale baissent sous l'effet du fort repli des contrats aidés », *BIS* n° 142, DGCL, décembre 2019.
- Donzeau N., Pons Y., « En 2017, l'emploi public est quasiment stable malgré la diminution des contrats aidés », *Insee Première* n° 1741, mars 2019.
- « L'emploi dans la fonction publique en 2017 », *Rapport annuel sur l'état de la fonction publique*, DGAFFP, édition 2019.

Direction Générale :  
88 avenue Verdier  
92541 Montrouge Cedex  
Directeur de la publication :  
Jean-Luc Tavernier  
Rédacteur en chef :  
A. Goin  
Rédacteurs :  
A. Dugué,  
P. Glénat  
Maquette :  
P. Thibaudeau  
Code Sage : IP201797  
ISSN 0997 - 3192 (papier)  
ISSN 0997 - 6252 (web)  
© Insee 2020

- *Insee Première* figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :  
<https://www.insee.fr/fr/statistiques?collection=116>
- Pour recevoir par courriel les avis de parution (60 numéros par an) :  
<https://www.insee.fr/fr/information/1405555>

